

DE LA QUININE DANS LE TRAITEMENT DE L'ANGINE DE POITRINE.

Dans "La Médecine"—(mars 1922), le Dr C. Pezzi résume les données expérimentales et l'action thérapeutique de cet alcaloïde sur le cœur, et insiste sur son action sédative, paralysante sur le centre bullaire du pneumo-gastrique, sur le nerf lui-même et sur les accélérateurs, ce qui en fait un médicament antagoniste de l'adrénaline, et par conséquent un sédatif spécifique du système nerveux végétatif. La quinine est donc indiquée dans l'angine de poitrine ; et, en effet, elle a été recommandée depuis long-temps par beaucoup d'auteurs sans que d'ailleurs on n'ait jamais avancé une explication rationnelle sur son mode d'action. Vaquez, dans une formule heureuse, l'associe avec la caféine et quelques analgésiques, tels que l'antipyrine ou la phénacétine. Dans cette formule, la quinine occupe sans doute une place importante. On donne au malade de 60 centigr. à 1 gramme de quinine par jour en 2 ou 3 reprises, et cela pendant une semaine. Après une semaine de repos, où l'on peut donner d'autres médicaments, on recommence de nouveau le traitement. La quinine donne parfois des résultats remarquables, non seulement sur la douleur, mais aussi sur les phénomènes réflexes et sur les troubles du rythme (tachycardie et tachyarythmie) qui accompagnent souvent certains états angineux.

DE L'ACONIT DANS LE TRAITEMENT DE L'ANGINE DE POITRINE.

Chez un homme atteint d'un accès violent d'angine de poitrine, et que ni la trinitrine, ni les inhalations de nitrite d'amyle n'avaient pu soulager, M. le Dr Marcus (de Philadelphie) a obtenu une sédation rapide de la douleur précordiale en faisant prendre au malade, plusieurs fois par jour, 2 gouttes de teinture d'aconit.

DE L'INSUFFLATION DE SEL À TABLE DANS LE NEZ POUR LE SOULAGEMENT DES DOULEURS.

Dans le "Texas Medical Journal", le Dr Capp recommande l'usage du sel à table pulvérisé, en insufflation dans les cavités nasales, à la dose de 2 à 4 grains, contre toute douleur de la face ou de la tête, résultant soit de l'irritation du trijumeau par des dents cariés, troubles oculaires, soit de toute autre cause, telle que les affections de l'oreille, de l'utérus, ou l'hys-